

BILAN D'ÉTAPE PROFESSIONNELLE

Une démarche volontaire et partagée

Une aide à l'orientation et à la décision, tant pour l'entreprise que pour le (la) salarié(e) afin de structurer et sécuriser les parcours professionnels

OBJECTIFS

»»» POUR LE SALARIÉ

- » Bénéficier d'une **analyse objective** sur sa situation
- » Prendre conscience de son **potentiel** et valider des axes de progression
- » Repenser sa **place dans l'entreprise**, envisager une **évolution professionnelle** en interne ou en externe
- » Identifier des pistes pour **se former** et **s'adapter** aux évolutions/ améliorer son employabilité

»»» POUR L'ENTREPRISE

- » Mettre en place une **GPEC**
- » Repérer les axes de progression de vos collaborateurs, maintenir leur **employabilité**
- » Redonner du **sens** à l'activité et fidéliser ses collaborateurs
- » Agir en faveur du **dialogue social**

MÉTHODE

»»» Analyser et contractualiser la demande

- Situer le cadre du bilan
- Identifier les enjeux et les objectifs pour chacune des parties
- Identifier la fonction actuelle du salarié

» Phase d'exploration

- Analyse du parcours, des acquis et des atouts professionnels du salarié
- Clarification du projet professionnel
- Analyse des caractéristiques personnelles et évaluation des aptitudes
- Mise en valeur du potentiel d'évolution

» Phase de conclusion partagée

- Formaliser les facteurs de succès et axes de progrès, pour les projets identifiés
- Structurer un plan d'action intégrant les besoins en formation
- Remettre et commenter le compte-rendu au salarié, et à l'entreprise (avec l'accord du salarié)

MODALITÉS

- **Durée** : à définir (minimum 10h)
- **Coût** : nous consulter
- **Financement** : plan de développement des compétences

perspectives@citedesentreprises.org - 04 77 92 89 78